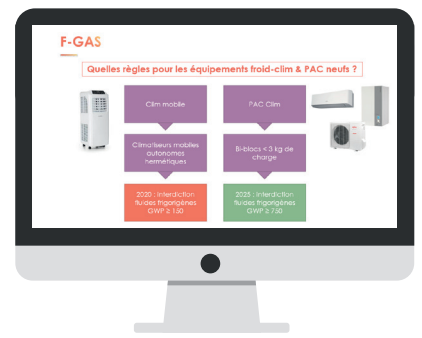


F-GAS

Acquérir les connaissances nécessaires sur la F-GAS appliquée au quotidien



Objectifs

À l'issue de cette formation, les stagiaires sont capables de :

- **consolider leurs connaissances** de la réglementation sur les fluides frigorigènes
- **appliquer** les normes en vigueur au quotidien

Programme

- Rappel du contexte européen et national
- Les obligations de l'entreprise et du technicien
- Les interventions sur circuit frigorifique
- Les contrôles d'étanchéité
- Les fréquences et leurs conditions
- La gestion des fluides
- L'outillage et les marquages fixes et amovibles
- Les obligations du client
- Les contrôles périodiques
- Les cas de fuites !
- Les obligations des distributeurs
- Les équipements préchargés
- Les fluides et leurs emballages

Méthodes et moyens pédagogiques

Exercices pratiques

- Remplissage interactif d'un CERFA 15497
- Mise en application de la réglementation sur cas concrets (calculs PRP, contrôle d'étanchéité)

Apports théoriques

- Echanges en direct avec un formateur via une visio-conférence permettant de partager des contenus (vidéos, partage d'écran, quiz...)

LES + DE CETTE FORMATION

- Présentation de la réglementation avec une approche réaliste des contraintes du quotidien
- Des groupes de 8 personnes pour favoriser l'échange en classe virtuelle



VOTRE BÉNÉFICE

Gagnez en assurance en maîtrisant l'aspect réglementaire du métier de climaticien / frigoriste

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 maximum par session

DURÉE THÉORIQUE

1 heure

Public concerné

Professionnels désirant mettre à jour ou renforcer leurs connaissances de la réglementation liée aux fluides

Pré-requis

Aucun pré-requis

Tarif par stagiaire

85€ HT, soit 102€ TTC

Moyens d'encadrement

Accompagnement individualisé / Possibilité de poser des questions à un formateur expert / Support technique Thermor Campus

Modalités d'évaluation

Évaluation des acquis sous forme de QCM individuel / Attestation de formation

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

☎ 04 72 10 27 69
www.thermor-pro.fr
RUBRIQUE FORMATIONS

À retourner par courrier accompagné du règlement à :
CESC - Service formation - 13 boulevard Monge
69330 MEYZIEU

Tél. : **04 72 10 27 69**
cesc.formation@groupe-atlantic.com

RÉFÉRENCE DE LA FORMATION

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

- CEL 1-56** / Sélection et vente - Conseil
- CEL 8-56** / Montée en gamme (Classe virtuelle)
- FEE 1-02** / FEE Bat Module RENOVE
- FEE 8-02** / FEE Bat Module RENOVE digital
- AGR 1-19** / Habilitation électrique
- AGR 1-26** / Recyclage habilitation électrique

RÉGLEMENTATION

- TRV 8-06** / F-GAS (Classe virtuelle)
- TRV 8-03** / R32 (Classe virtuelle)
- TRV 1-03** / R32

ATTESTATION APTITUDE

- AGR 1-00** / Systèmes thermodynamiques
- AGR 1-04** / Préparation
- AGR 1-03** / Examen

POMPE À CHALEUR AIR-EAU

- PAC 1-56** / Sélection et vente
- AGR 1-06** / Formation QualiPac
- PAC 1-52** / Conseil et chiffrage
- PAC 1-13** / Installation
- PAC 1-06** / SAV
- PAC 1-14** / Diagnostic dépannage

POMPE À CHALEUR AIR-AIR

- CLM 1-56** / Sélection et vente
 - TRV 1-58** / Nouveaux produits chauffage & clim
 - CLM 1-53** / Installation split
 - CLM 1-55** / Installation gainable
 - CLM 1-10** / Entretien
 - CLM 1-06** / SAV
- ### CHAUFFE-EAU
- ESE 1-56** / Montée en gamme
 - ESE 1-03** / Installation CETHI
 - ESE 1-04** / SAV CETHI
 - AGR 1-21** / Formation QualiPac module CET

PARTICIPANTS

NOM	PRÉNOM	E-MAIL DU PARTICIPANT	DATE	LIEU

ENTREPRISE

Raison sociale* :

Contact administratif : Madame, Monsieur :

N° Siret* :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Email :

Vous êtes : Installateur Autre, précisez :

FACTURATION

Passez-vous par un organisme financeur de formation ? Oui Non

- Organisme financeur : OPCO de la Construction (Constructys...)
 OPCO des Entreprises de proximité (AGEFOS PME...)
 OPCO des Entreprises de services à forte intensité de main d'œuvre (Opcalia...)
 Autre, précisez :

Si nous ne recevons pas l'accord de prise en charge avant la formation, la facture sera adressée et ne pourra faire l'objet d'aucune modification

VOTRE COMMERCIAL THERMOR

Nom : Prénom :

Ci-joint chèque(s) libellé(s) à l'ordre de CESC, **en TTC**, en règlement du ou des stages.

Nous vous remercions d'établir un chèque par session.

Date : / / Signature⁽¹⁾ :

Cachet de l'entreprise

Est-ce que le ou les stagiaires ont besoin d'un aménagement spécifique pour suivre la formation ?

Oui. Le(s)quel(s) : Non

En cochant cette case, j'atteste que le stagiaire dispose des pré-requis indiqués dans la fiche programme et accepte de transmettre toutes pièces justificatives à l'organisme de formation

⁽¹⁾ La signature de ce bulletin vaut acceptation sans réserve de nos conditions générales.

Les conditions générales et le règlement intérieur applicable à nos formations sont disponibles sur notre site www.thermor-pro.fr